

## Le projet de PLU enfin finalisé

Le conseil municipal s'est réuni au grand complet le 24 juillet sous la présidence d'André Ferrand. Un sujet très important était à l'ordre du jour : le Plan Local d'Urbanisme.

### Plan local d'urbanisme

Le projet présenté ce jour au conseil est l'aboutissement du travail de traduction règlementaire des objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), à partir des enjeux dégagés dans le diagnostic initial. Il est le fruit d'une longue concertation entre une équipe de conseillers et le cabinet Beaur. Ce projet est adopté par 14 oui et 1 abstention.

Il va être immédiatement présenté à divers services de l'Etat qui ont 3 mois pour se prononcer. Se déroulera ensuite une enquête publique au cours de laquelle chaque citoyen pourra faire part de ses observations. Puis le PLU sera alors soumis à une dernière délibération de l'assemblée municipale.

### Eau potable

Des travaux de restructuration du réseau d'eau potable se dérouleront à la rentrée au Moulin à Vent et à Ménétrieux. Le conseil autorise le maire à signer avec le Syndicat Cance-Doux la convention nécessaire.

### Acquisition d'une maison de village

La commune va acquérir la maison située à l'angle de la route des Flachers et de la rue de l'église, cadastrée AK 82, auprès des consorts Marron. Elle sera démolie afin d'améliorer le carrefour et de gagner quelques places de stationnement. Unanimité.

### Gardiennage de l'église

Il sera désormais effectué par Sophie Verstavel en remplacement d'Annick Mathevet.

### Temps d'activités périscolaires

Le conseil municipal et le conseil d'école du Petit Prince étant du même avis, les temps d'activités périscolaires sont supprimés à la rentrée de septembre 2017 avec retour à la semaine de quatre jours.